ARMP AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) adresse ses félicitations à tous les acteurs du système de la commande publique qui ont suivi les sessions de formation du 12 septembre au 02 décembre 2022 à Bohicon sur le thème : ***« Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse »***.

Une session de rattrapage est ouverte pour répondre à la sollicitation des autorités contractantes qui, pour des raisons diverses, ont manqué de prendre part à la formation précédente.

Les autorités contractantes omises dans le cadre des précédentes sessions y sont également invitées.

Les inscriptions pour la session de rattrapage se feront au **Secrétariat Administratif de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics sis à Cotonou, quartier Gbégamey, au 4ème étage de l'immeuble abritant la BOA à la place Bulgarie, ou écrire à l'adresse mail : contact@armp.bj, du mercredi 07 au vendredi 09 décembre à 12 heures 30 minutes au plus tard.**

Cotonou, le 06 décembre 2022

Le Président,

Présidence de la République Le Président ARMP

Séraphin AGBAHOUNGBATA